



Assemblée Générale Ordinaire 2023

Procès-verbal

Date et horaires

27 avril 2023 – 19h

Animateur·trice

Adrien Michel

Rédacteur·trice du procès-verbal

Sarah Sandoz

Participant·es

Adrien Michel, Valentin Thelin, Patrick Johner, Julie Lefebvre, Karine van Trappen, Ailan Paz Pinto, Grigory Naryshkin, Gulhem Kokot, Youniss Mussa, Loïc Lopez, Thomas Tripod, Thierry Brégnard, Sophie Philipona, Sarah Sandoz, Sophie Mengotti.

(11 membres votants).

Excusés·es

Benjamin Kern, Michele Muniz, Anouk Deleaval, Camille Spuhler, Thomas Delicado, Morgane Marty

Introduction d'Adrien Michel qui remercie Youniss et Julie Lefebvre pour leurs précieuses contributions au CPV.

Adrien rappelle les deux points rapportés par les membres lors de la précédente AG concernant le droit à l'image des moniteurs·trices ainsi que l'indemnisation des moniteurs·trices, particulièrement pour le travail de préparation des séjours. Il informe l'Assemblée qu'un important travail sur la reconnaissance des acquis des moniteurs·trices est en cours et que les notions de droit à l'image, particulièrement avec l'introduction de la nouvelle loi en septembre 2023, continuent d'être au cœur des préoccupations de la Direction et des membres de l'équipe.

1) Approbation de l'ordre du jour (vote)

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2) Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2022 (vote)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Sa rédactrice est remerciée.

3) Rétrospective de l'année 2022 et présentation du rapport d'activités et des comptes

Adrien Michel introduit la rétrospective de l'année 2022 en soulignant le retour à la normale après des années COVID. L'été 2022 particulier avec ses 7 semaines



d'activité, contre 8 auparavant, a eu un impact modéré sur la fatigue des collaborateurs·trices mais un impact très positif sur le recrutement. Adrien remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe professionnelle et de formation, et particulièrement l'équipe d'animation pour la qualité de son travail d'anticipation.

A l'interne, l'année a été marquée par la nomination de Sophie Philipona au poste de co-Directrice depuis septembre 2022 ; des arrivées et des départs dans l'équipe professionnelle et de formation, dont un important changement d'organisation au sein de l'équipe administrative ; un important travail entrepris sur la formation avec la reconnaissance de la formation par le label qualité eduQua en décembre 2022 ; ainsi que les réflexions accompagnées par Thierry Bregnard sur le thème de la gouvernance.

Adrien Michel passe la parole aux co-Directrices pour la présentation du rapport d'activités ainsi qu'à Karine van Trappen pour la présentation des comptes.

4) Approbation des comptes 2022-23 et du rapport des vérificateurs des comptes (votes)

Patrick Johner remercie l'équipe financière pour le soin apporté à la tenue des comptes ainsi que la gestion du budget. La prévision d'exploitation est correctement réalisée et l'association présente un résultat positif de CHF 5'015.31 après l'alimentation du fonds informatique en vue de la prochaine transformation de notre base de données. Les actifs s'élèvent à CHF 1'093'836.91 au 31 janvier 2023, date de clôture des comptes.

Adrien Michel souligne que malgré sa bonne santé financière, le CPV reste tributaire de nombreux financements externe qui peuvent varier d'une année sur l'autre. Bien que nous ayons réduit les risques au maximum, cela représente un risque avec lequel nous devons vivre. Mais nous le savons et cela n'empêche pas le CPV d'aller de l'avant.

Adrien Michel remercie l'ensemble de l'équipe, du Comité et des moniteurs·trices pour leur engagement et leur contribution faisant du CPV d'aujourd'hui un CPV qui va bien ! La bonne santé financière permet de gérer les projets en allant de l'avant avec sérénité et cohérence. La structure n'est plus en réaction constante.

Adrien Michel reprend la parole pour le vote sur les comptes après lecture de la lettre des vérificateurs des comptes par Patrick Johner, qui atteste que le contrôle restreint a été conduit correctement. Selon leur appréciation, les comptes sont conformes aux exigences légales et aux statuts.

PJ propose d'accepter les comptes et d'approuver le rapport des vérificateurs. Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes sont approuvés avec 10 voix et 1 abstention d'usage.

5) Décharge du Comité pour la gestion financière pour l'exercice 2022 (vote)

L'Assemblée approuve la décharge du Comité avec 7 voix et 4 abstentions d'usage.



6) *Élection des vérificateurs-trices des comptes 2023 (vote)*

L'Assemblée élit à l'unanimité et pour la cinquième année consécutive la société RSM Audit Switzerland.

7) *Proposition de modification des statuts (vote)*

Adrien Michel introduit l'objet en expliquant à l'Assemblée que les statuts doivent aujourd'hui être revus pour s'adapter aux actions de clarification de la gouvernance interne menées depuis deux ans ainsi qu'à l'introduction d'un langage épïcène inclusif.

Les modifications de statuts proposées par le Comité et la Direction sont acceptées à l'unanimité.

8) *Élection des membres du comité 2023-2025 (vote)*

Adrien Michel rappelle que les membres du comité sont élus tous les deux ans, les années impaires et que le comité élit en interne la Présidence, la vice-Présidence et la Trésorerie.

Adrien Michel remercie chaleureusement Thomas Delicado pour son engagement au sein du Comité qu'il a quitté en fin d'année pur rejoindre l'équipe de formation ainsi que Youniss Mussa pour ses 3 années de collaboration et Julie Lefebvre après de nombreuses années de vice-Présidence.

Les candidats au Comité qui se présentent sont :

- Adrien Michel (sortant)
- Patrick Johner (sortant)
- Benjamin Kern (sortant)
- Thierry Bregnard (nouveau)

Une élection complémentaire aura certainement lieu cette année avec de nouvelles personnes qui sont en lien actuellement avec Adrien Michel.

Les candidats sont élus à l'unanimité. Un grand merci et bravo à eux pour leur engagement envers le CPV et ses missions !

9) *Divers*

Aucun divers n'est présenté à l'Assemblée.

Le Président clôt la séance à 20h30 en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

Genève, le 27 avril 2023


Adrien Michel
Président


Patrick Johner
Trésorier